



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020**  
**ÉCOLE SAINT-MICHEL-ARCHANGE**

**Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> séance du conseil d'établissement  
tenue le mercredi 2 octobre 2019  
18 h 45 Bibliothèque de l'école**

---

**Étaient présents :**

Mme Isabelle Lessard (directrice)	Mme Carine Malo (service de garde)
Mme Mme Annik Méthé (parent)	Mme Isabelle Poupart (personnel de soutien)
Mme Mélissa Brown (parent)	Mme Nychèle-Ann Décary (professionnel)
Mme Chastity Tourville (parent)	Mme Sylvie Lachapelle (enseignante)
Mme Sara Anne Lamarque (parent)	Mme Aline Toupin (enseignante)
Mme Jessica Caissy (parent)	Mme Claudine Caron-Lavigneur (commissaire absente)
Mme Catherine Lefebvre (communauté)	

---

**1. Mot de bienvenue**

Mme Isabelle Lessard, directrice, souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle demande à chacun des membres de se présenter pour permettre à tous de se connaître.

**2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum**

Mme Isabelle Lessard constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18h45.

**3. Question du public**

Mme Catherine Lefebvre, membre de la communauté en 2018-2019, fait partie du public jusqu'à la nomination des membres de la communauté au point 8.4. Une autre personne fait partie du public, mais n'avait pas de commentaires ou de questions pour les membres du Conseil D'Établissement.

**4. Secrétaire au conseil d'établissement**

**CÉ-19-20-01**

Mme Mélissa Brown se propose comme secrétaire pour toutes les réunions de l'année 2019-2020. Il est proposé par Mme Nychèle Décary de nommer Mme Brown comme secrétaire du Conseil D'Établissement pour l'année 2019-2020.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Melissa Brown d'adopter l'ordre du jour.

**CÉ-19-20-02** La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2019 et suivi

**CÉ-19-20-03** Il est proposé par Mme Nychèle-Ann Décary d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2019. Il n'y avait pas de suivi.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 7. Mot de la directrice

**-Projet éducatif :** Notre plan d'action du projet éducatif est maintenant élaboré, et certains moyens sont déjà en place. À la pédagogie du 25 octobre, le plan sera présenté au personnel pour obtenir leur approbation et engagement. Il sera présenté au CÉ du mois de novembre.

**-Organisation scolaire 2019-2020 :** Nous avons 288 élèves répartis en 14 groupes, donc 2 par niveau de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.

**-Projet d'agrandissement :** Jason Trevis, responsable de la coordination du projet d'agrandissement est venu présenter un projet de plan au personnel au début septembre, et a recueilli questions et commentaires. Tout au long de cette année, ce sera le processus de consultation pour en arriver à un projet final pour lequel un appel d'offres sera lancé au printemps. Les travaux débuteront l'automne prochain. Certains travaux préparatoires auront lieu tout au long de l'année.

**-Nos professionnels pour l'année 2019-2020 :** Pour soutenir nos élèves, nous avons 4 professionnels, en plus de nos 2 orthopédagogues (Karine Trudeau et Claudine Goyette), et nos 2 TES (Janie Benoit et Gabriella Sorel). Nos professionnels sont : notre psychoéducatrice Nychèle-Ann Décary (2 jours par semaine) et notre psychologue Valérie Dubois (3 jours par mois). Nous sommes à la recherche d'une orthophoniste (1 jour par semaine). C'est l'orthophoniste Noémie Dubé qui agit actuellement comme répondante en attendant qu'une orthophoniste soit engagée

**-Scholastic à l'école :** Après avoir vérifié auprès de la commission scolaire, nous pouvons envoyer des feuillets Scholastic aux parents, tant qu'ils sont dans une enveloppe cachetée pour éviter de solliciter les élèves directement. Les parents sont libres de commander ou non.

## 8. Points à traiter :

### 8.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence

Mme Lessard explique le rôle de la présidence et de la vice-présidence, qui sont des postes réservés aux membres parents. Mme Mélissa Brown nomme Mme Annik Méthé au poste de

présidente. Elle accepte la nomination. Mme Jessica Caissy se propose pour le poste de vice-présidente. Il est proposé par Mme Carine Malo de nommer ces 2 membres parents aux postes de présidence et de vice-présidence.

**CÉ 19-20-04 La présidente et la vice-présidente sont élues à l'unanimité.**

**Mme Annik Méthé, présidente, dirige la réunion à partir de maintenant.**

### **8.2 Déclaration de conflits d'intérêts**

Mme Lessard présente le formulaire de déclaration des conflits d'intérêts pour tous les membres du CÉ, et le distribue à chacun des membres.

### **8.3 Nomination du ou des membres de la communauté**

Mme Lessard explique que nous pouvons avoir 2 membres de la communauté sur notre CÉ. Ces membres apportent leur perspective et favorise un partenariat entre l'école et la communauté. Toutefois, les membres de la communauté n'ont pas le droit de vote lors des décisions prises par notre CÉ. Mme Annik Méthé nomme Catherine Lefebvre, conseillère municipale, comme membre de la communauté sur notre CÉ. Il est proposé par Mme Mélissa Brown d'approuver la nomination de Mme Catherine Lefebvre.

**CÉ-19-20-05 La proposition est approuvée à l'unanimité.**

### **8.4 Calendrier des rencontres du Conseil d'Établissement**

Mme Lessard propose 8 dates pour nos réunions du CÉ. Les dates sont 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre, 15 janvier, 18 mars, 22 avril, 27 mai et 17 juin. Il est proposé par Mme Annik Méthé d'approuver les dates de réunion telles que présentées.

**CÉ-19-20-06 La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **8.5 Règles de régie interne du Conseil d'Établissement**

Mme Lessard présente les règles de régie interne du Conseil D'Établissement. Certaines modifications y sont apportées quant au calendrier et l'horaire des séances. Il est proposé par Mme Jessica Caissy d'adopter les règles de régie interne pour l'année 2019-2020 avec les modifications proposées.

**CÉ19-20-07 La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **8.6 Programmation des activités et sorties scolaires 2019-2020**

Mme Lessard explique les règles d'approbation des activités et sorties scolaires pour 2019-2020. Un budget spécifique est dédié aux sorties culturelles qui doit être dépensé avant d'approuver des frais chargés aux parents. Une discussion s'ensuit sur des façons de respecter le cadre prévu sans dépasser le budget prévu à l'annexe 48 pour les sorties. Mme Lefebvre propose d'utiliser la bibliothèque municipale pour une sortie culturelle, avec la visite d'auteurs. Il est convenu que

Mme Lessard et Mme Lefebvre discuteront pour l'organisation de cette sortie qui sera présentée au personnel par la suite, avant d'être présentée à nouveau au CÉ pour approbation.

Deux activités sont proposées pour approbation par le CÉ, toutes les 2 gratuites pour les parents : Il y a une activité pour le 2<sup>e</sup> cycle, soit l'activité du théâtre Parminou du 17 octobre (mesure École inspirante (annexe 99)). Il y a la sortie culturelle au centre des sciences du 3<sup>e</sup> cycle du 18 octobre (mesure sorties culturelles (annexe 48)). Il est proposé par Mme Isabelle Poupart d'approuver ces 2 activités telles que décrites.

**CÉ19-20-08 La proposition est approuvée à l'unanimité**

**8.7 Spectacle On bouge**

Mme Lessard présente le spectacle On bouge, qui est un spectacle interactif de musique, danse et cirque, dans lequel tous les élèves de l'école seront appelés à participer, à bouger. L'activité aura lieu le 19 décembre en après-midi, et est gratuite, car elle est couverte par la mesure École inspirante. Il est proposé par Mme Carine Malo d'approuver l'activité On bouge telle que décrite.

**CÉ-19-20-09 La proposition est approuvée à l'unanimité.**

**8.8 Spectacle de musique**

Il est proposé par Mme Annik Méthé que le spectacle de musique de fin d'année ait lieu au centre communautaire le vendredi 29 mai 2019 en après-midi.

**CÉ-19-20-10 La proposition est approuvée à l'unanimité.**

**8.9 Gala de fin d'année**

Il est proposé par Mme Mélissa Brown que le gala de fin d'année ait lieu au centre communautaire le mardi 16 juin 2019 en après-midi.

**CÉ-19-20-11 La proposition est approuvée à l'unanimité**

**8.10 Activité parascolaire d'anglais**

Il est proposé par Mme Chastity Tourville d'approuver l'activité parascolaire d'anglais les mercredis midis pour la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année, et les jeudis pour la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Le coût est de 120\$ par élève pour 10 périodes de 75 minutes. Ce tarif inclus un manuel et les taxes.

**CÉ-19-20-12 La proposition est approuvée à l'unanimité**

**8.11 Activité de l'OPP : danse d'Halloween**

Il est proposé par Mme Aline Toupin d'approuver l'activité de l'OPP d'une danse d'Halloween le jeudi soir 24 octobre, de 18h30 à 20h30, au centre communautaire pour tous les élèves de l'école et leurs parents. L'entrée serait de 5,00\$ pour tous, ce qui inclut 1 mais soufflé, un jus et un bâton lumineux. Des collations et

brevages seront également vendus au coût de 1\$ et 2\$. Le personnel de l'école sera consulté pour déterminer à quoi serviront les profits réalisés. Au CÉ de novembre, nous approuverons à quoi sera destiné les profits réalisés.

**CÉ-19-20-13 La proposition est approuvée à l'unanimité.**

**8.12 Activité de L'OPP : campagne de financement**

Il est proposé par Mme Sarah-Anne Lamarque d'approuver la campagne de financement de l'OPP sur la vente de pâtés au poulet, de tourtières et de tartes au sucre. Chaque pâté et tarte sera vendu au coût de 10\$, avec un profit net de 2,50\$. Chaque tourtière sera vendue au coût de 12\$ avec un profit net de 2\$. La campagne aura lieu du 18 novembre au 29 novembre 2019, avec cueillette des produits pour les parents dans la semaine du 9 décembre. Les fonds amassés seront ajoutés au montant déjà accumulé dans le fond à destination spéciale. Le personnel sera consulté pour déterminer à quoi servira l'argent amassé.

**CÉ-19-20-14 La proposition est approuvée à l'unanimité.**

**8.13 Activités parascolaires : Gardiens avertis et prêts à rester seuls**

Mme Lessard présente les activités parascolaires de Gardiens Avertis et de Prêts à devenir seuls. **Gardiens avertis** est une formation de 7 heures destinée aux élèves de 11 ans et plus, et coûte 45\$. Elle se donne les jeudis midis pendant 5 midis. Les participants reçoivent un manuel et un certificat. Les dates sélectionnées sont les jeudis 7-14-21-28 mai et 4 juin 2020. La formation **Prêts à rester seuls!** est d'une durée de 5 heures, qui remplace le cours de secouristes avertis. Elle contient une portion de secourisme ainsi que les aspects de sécurité pour se garder seul à la maison. Le tarif est de **40\$** pour les **9 à 12 ans**. Un manuel et la certification Croix-Rouge canadienne est inclus. Les dates sélectionnées sont les jeudis 17 et 24 oct, et les jeudis 7-14 nov'19. Il est proposé par Mme Annik Méthé d'approuver les 2 formations en activités parascolaires telles que décrites.

**CÉ-19-20-15 La proposition est approuvée à l'unanimité**

**8.14 Atelier parents-enfants au préscolaire**

Mme Lessard propose d'organiser un atelier parents-enfants au préscolaire, sur la gestion des émotions et les habiletés sociales. L'atelier est le même que celui offert l'année dernière à l'école Des Bons Vents auquel Mme Annik Méthé a assisté et très apprécié l'atelier. L'atelier sera donné par Amélie Côté, enseignante au préscolaire, avec nos 2 TES Janie Benoit et Gabriella Sorel. Les participants recevront une collation et partiront avec un bac d'outils de gestions des émotions pour utiliser à la maison. L'atelier aura lieu à l'école le mercredi 6 novembre de 18h15 à 19h45. Tous les frais reliés à cet atelier sera couvert par la mesure gouvernementale d'aide aux parents.

**CÉ-19-20-16 La proposition est approuvée à l'unanimité**

**8.15 Location du gymnase à la municipalité**

Mme Lessard explique que la municipalité veut utiliser le gymnase les mercredis soirs pour une

activité de hockey cosom pour adultes. L'activité aura lieu de 19h30 à 21h, et les frais chargés sont ceux du protocole d'entente. Le coût est de 30,05\$ pour 90 minutes, et l'école reçoit 20\$ de ce montant. Les mercredis où l'école aura besoin du gymnase, la municipalité sera avisée à l'avance pour annuler la location ces soirs-là. Il est proposé par Mme Nychèle-Ann Décary d'approuver la location du gymnase telle que décrite.

**CÉ 19-20-17**                    **La proposition est approuvée à l'unanimité**

**9. Levée de la séance**

**CÉ-19-20-18**    Il est proposé par Annik Méthé, présidente du conseil d'établissement, de lever la séance à 20h37.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Annik Méthé  
Présidente

Isabelle Lessard  
Directrice